

JD  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 88-298 du 21 Juillet 1988

chargeant le Camarade Ousmane BATOKO,  
Ministre de la Culture, de la Jeunesse  
et des Sports, de l'intérim du Camarade  
Philippe AKPO, Ministre des Enseignements  
Maternel et de Base pour compter du 19  
Juillet 1988.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- WU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation  
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et  
les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- WU le décret N° 88-51 du 26 Janvier 1988 portant composition du  
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 19 Juillet 1988, le Camarade Ousmane  
BATOKO, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports est  
chargé de l'intérim du Ministre des Enseignements Maternel et de  
Base pendant l'absence du Camarade Philippe AKPO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 21 Juillet 1988

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 2 MEMB-  
MCJS 6 AUTRES MINISTERES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 ONEPI-GCONB-DCCT 4  
BN-DAN 4 UNB-FASJEP 4 PREFETS 6 JORPB 1.-